

ÉCHO DU CONSEIL MUNICIPAL



- **Situation financière**

L'équilibre financier et la capacité d'autofinancement de la commune sont positifs, ce qui permet de continuer à investir dans divers projets.

- **Vote des taux d'imposition**

Lors de la dernière séance du conseil municipal après avoir délibéré, par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention, les élus ont décidé de maintenir les taux d'imposition inchangés pour l'année à venir. Cette décision a pour but de ne pas alourdir la charge fiscale des habitants tout en garantissant le financement des projets municipaux.

- **Vote du budget communal**

Le budget communal a été adopté à la majorité. Il prévoit des dépenses équilibrées ainsi que des investissements, notamment pour la sécurité des piétons avec la création d'un trottoir au lieu-dit Fagnoux. Ce budget inclut également la mise en place d'une zone de revalorisation des déchets verts et biodéchets, l'aménagement du sentier de la Traverse des Hauts, ainsi que l'acquisition de matériel technique et d'équipement pour la maison pour tous.

Dépenses fonctionnement + investissements : 508 596,71 euros

Recettes fonctionnement + investissements : 793 885,22 euros

- **Vote du budget Eau**

Le budget Eau a été adopté à la majorité. Le conseil a également discuté de la gestion de l'eau, en mettant l'accent sur la nécessité de garantir un approvisionnement durable et de qualité pour tous les habitants. Des projets de modernisation des réseaux de distribution sont prévus pour les années à venir, avec une attention particulière portée à la préservation des ressources naturelles.

Dépenses fonctionnement + investissements : 115 008,33 euros

Recettes fonctionnement + investissements : 123 515,80 euros

- **Vote du budget Lotissement**

Le budget Lotissement a été adopté à la majorité. Concernant le développement urbain du lotissement, les élus ont souligné l'importance de réactiver la mise en vente des deux parcelles restantes afin de pouvoir finaliser l'aménagement et améliorer le cadre de vie des résidents actuels.

Dépenses fonctionnement + investissements : 249 490,97 euros

Recettes fonctionnement + investissements : 318 384,54 euros

- **Démission d'un adjoint**

Monsieur GUERY Christophe nous a informé en avril de sa démission du poste d'adjoint au Maire en charge des travaux et forêts. Nous le remercions pour son travail accompli.

Nous tenons à vous rappeler que les ordres du jour, les délibérations, ainsi que les informations générales du conseil municipal sont consultables en Mairie sur les panneaux d'affichage.

TARIFICATION DE L'EAU POTABLE



Le conseil municipal après avoir délibéré, par 8 voix pour, 0 voix contre, 2 voix abstention a décidé d'appliquer une hausse du prix du M3 d'eau potable passant de 1,30 euros à **1,60 euros** qui s'appliquera à partir du deuxième semestre 2025.

La hausse du prix de l'eau potable découle de plusieurs facteurs cruciaux. Tout d'abord, une partie de notre village étant alimenté en eau potable par la commune de Thiaville, nous subissons une hausse directe de la tarification s'élevant à ce jour à 1,90 euros dont nous devons compenser la différence pour établir un tarif identique pour l'ensemble des habitants.

Ensuite, les travaux d'entretien et de rénovation des infrastructures existantes sont indispensables pour garantir une distribution d'eau de qualité. Ces infrastructures vieillissantes nécessitent des investissements conséquents pour prévenir les fuites et améliorer l'efficacité du réseau. De plus, les nouvelles normes environnementales imposent des mises à niveau technologiques coûteuses pour assurer une gestion durable des ressources en eau.

Enfin nous devons nous préparer à reprendre la gestion de la station de traitement d'eau potable aujourd'hui gérée par le syndicat des eaux de Baccarat-Lachapelle. En effet le syndicat des eaux a en projet l'abandon d'une conduite ce qui aura pour conséquence des travaux à réaliser pour relier les maisons situées au Ruisseau St Pierre sur le réseau d'eau potable de la commune. L'arrêt du syndicat des eaux étant incertain nous devons nous préparer à l'éventualité de devenir propriétaire des sources situées dans le col de la Chipotte et de la gestion de la totalité du réseau.

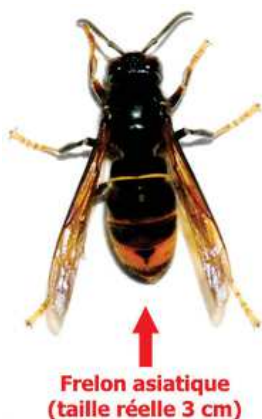


FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Au mois de mai fait ce qu'il te plaît ! C'est ainsi que la commission vie du village a composé le fleurissement dans les différents lieux du village pour y apporter une touche de couleur et de gaieté. C'est un véritable régal pour les yeux et un témoignage de l'engagement de la municipalité envers un cadre de vie agréable et harmonieux.

FRELON ASIATIQUE

Afin de lutter contre le frelon asiatique (espèce exotique envahissante), la commune s'est dotée de 2 pièges mis en place depuis plusieurs semaines. Des relevés de capture seront effectués par Raphaël MOUGENOT (réfèrent local) que vous pouvez contacter si vous découvrez un nid de ce type d'hyménoptères.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Communiqué

PRÉVENTION

Participez à la surveillance du moustique tigre

Limitier la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !

Il est très petit : 5 mm.

Il est noir avec des rayures blanches.

Il pique durant la journée.

Sa piqûre est douloureuse.

Vous pensez avoir vu un moustique tigre ? Signalez sa présence sur www.signalement-moustique.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ARS

La femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte. Au contact de l'eau, ces œufs donnent des larves.
C'EST LÀ QU'IL FAUT AGIR.
Partout, supprimons l'eau des récipients !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m !
Le moustique tigre qui vous pique est né à proximité de chez vous, sur votre balcon, votre terrasse, dans votre jardin ou votre quartier.

Pour pondre ses œufs, il n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers lui suffit... Alors coupons l'eau aux moustiques !

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

Des gestes simples pour éviter sa prolifération



NEUTRALISONS

Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver.

En rangeant à l'abri de la pluie les jouets d'enfant, les seaux, les arrosoirs, les outils de jardinage...

En vidant, au moins après chaque pluie, les coupelles de pots de fleurs (ou en les remplissant de sable), les plis de bâches, les pieds de parasols, les décorations de jardin...

En éliminant les petits récipients inutilisés, les encombrants, les pneus usagés (ou en les remplissant de terre)...



VÉRIFIONS

Vérifions le bon écoulement des eaux et nettoyons régulièrement les gouttières, regards d'eau de pluie, rigoles ouvertes ou couvertes de grilles, bondes et siphons d'évacuation d'eau...



COUVRONS

Couvrons avec un voile ou une moustiquaire et de sorte que le moustique ne puisse y avoir accès, les réservoirs d'eau, les récupérateurs d'eau de pluie, les bidons et fûts devant rester dehors.

Plus d'informations sur le site de l'ARS : www.grand-est.ars.sante.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ARS

Environnement

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Tri sélectif :

- Jeudi 5 juin
- Jeudi 19 juin
- Jeudi 3 juillet
- Jeudi 17 juillet

Ordures ménagères :

- Jeudi 29 mai
- jeudi 12 juin
- Jeudi 26 juin
- Jeudi 10 juillet

DÉCHETTERIE À BACCARAT

Lundi, Mercredi,
Vendredi, Samedi
9h - 12h
13H30 - 17h

Fermée Mardi et Jeudi matin,
Ouvert l'après-midi
13H30 - 17H

Dimanche
9h - 12h

Dernière entrée 15 minutes
avant la fermeture
www.trions.fr/mes-dechetteries/baccarat/

La Mairie

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi et jeudi de 17h à 19h

10 bis rue de l'Abbé Schlienger
mairie.lachapelle@wanadoo.fr

Tél: 03.83.71.40.28

PRÊT DE MATÉRIEL

La commune de Lachapelle met à la disposition de ses habitants, à titre gracieux :

- 10 tables et 40 chaises
- Une bétonnière

Les réservations se feront auprès du secrétariat de mairie, soit aux heures de permanence, soit par mail.

... plus d'informations sur WWW.MAIRIE-LACHAPELLE.FR



Commune Lachapelle